

## **Européanisation ou otanisation ? : la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne en Afghanistan**

Les armées occidentales ont profondément changé suite à plus d'une décennie d'intervention militaire en Afghanistan. Cet article étudie l'une des modalités de ce changement, à savoir l'émulation sélective. Prises au dépourvu par l'évolution des combats en Afghanistan, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont allées chercher au sein de l'OTAN (au sein de la structure ou auprès des autres États membres) des réponses doctrinales et matérielles aux défis auxquels elles étaient confrontées sur le terrain. Néanmoins, l'importation de solutions doctrinales et matérielles se fait en fonction des spécificités des contextes politico-militaires nationaux, notamment la proximité envers les États-Unis, la présence d'une industrie de défense développée ou une culture stratégique spécifique. Après l'« européanisation sans l'Union européenne » de la politique de défense française dans les années 1990 identifiée par Bastien Irondelle, on observe une « otanisation avec l'OTAN » des politiques de défense des trois principales puissances militaires européennes au cours des années 2000, du fait de la campagne en Afghanistan.

## **Europeanisation or “NATO-isation”? The United Kingdom, France and Germany in Afghanistan**

The decade-long military intervention in Afghanistan had a strong effect on the transformation of western armed forces. This article examines one of the pathways of such military change, namely selective emulation. Taken aback by the evolution of the fightings in Afghanistan, France, Germany and the UK looked for doctrinal or technical answers to the challenges they were facing on the ground within NATO (the structure and/or the member states). However, the importation of such solutions depends on each national political-military context, in particular the proximity with the United States, the existence of a strong local defense industry or a specific strategic culture. After the “Europeanisation without the EU” of the French defence policy in the 90's identified by Bastien Irondelle, we now observe a “NATO-isation with NATO” of the three major European military powers' defence policies, because of the Afghan campaign.

# Européanisation ou otanisation ?

## *La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne en Afghanistan*

**Olivier Schmitt**

Université du Danemark du Sud

Les travaux de Bastien Irondelle ont mis en évidence une dynamique importante de la transformation de la politique de défense française dans les années 1990 : une « européanisation sans l'Union européenne ». Dans un article fondateur, B. Irondelle définissait l'européanisation dans le champ de la défense comme « *a set of processes through which the political, social and economic dynamics of European integration become part of the logic of domestic discourses, identities, public structures and public policies* » (Irondelle, 2003, 221). En particulier, à partir de l'étude de la politique de défense française, il montrait comment des acteurs nationaux utilisent l'Union européenne comme ressource pour faire adopter des réformes, sans que Bruxelles soit directement impliquée ou même consciente de son instrumentalisation. Bastien Irondelle observait que le processus d'intégration européenne affectait les cadres cognitifs et normatifs des décideurs, ce qui conduisait à une européanisation de la politique de défense nationale précédant l'intégration de ce secteur au niveau européen.

Néanmoins, cette dynamique intervient dans un contexte de relative stabilité internationale et de volonté de la part des dirigeants européens de toucher les « dividendes de la paix » à la suite de la Guerre froide. Avec l'intervention militaire en Afghanistan ayant suivi les attentats du 11 septembre 2001, les armées britanniques, françaises et allemandes ont été engagées pendant treize ans dans des opérations militaires, qui ont eu un impact sur les politiques de défense. Il s'agit donc d'identifier les dynamiques conduisant au changement militaire au sein des trois principales puissances militaires européennes depuis le début de la campagne en Afghanistan, et de se poser la question de savoir si le processus d'européanisation observé par B. Irondelle est toujours observable au sein d'armées ayant été engagées dans une opération militaire multinationale dont le cadre est l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Nous avançons spécifiquement que la dynamique de changement

militaire observée dans les trois principales armées européennes au cours de la dernière décennie ne correspond plus au mécanisme « d'europanisation sans l'Union européenne », mais ressemble plutôt à une « otanisation avec l'OTAN » : prises au dépourvu par l'évolution des combats en Afghanistan, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont allées chercher au sein de l'OTAN (au sein de la structure ou auprès des autres États membres) des réponses doctrinales et matérielles aux défis auxquels elles étaient confrontées sur le terrain en les adaptant à leurs contextes nationaux, illustrant un mécanisme que nous qualifions « d'émulation sélective ». Des variations de l'intensité de la conflictualité dans les années 1990 et après le 11 septembre conduisent ainsi à des mécanismes différents de changement militaire, la thèse de « l'europanisation sans l'Union européenne » pour expliquer le changement des appareils de défense correspondant à la période de l'après-Guerre froide mais n'étant probablement plus adaptée au contexte militaro-stratégique ayant suivi les attaques terroristes perpétrées par Al-Qaïda sur le territoire américain.

## **Changement et adaptation des appareils de défense**

Le changement militaire fait partie des questions importantes de la littérature de science politique consacrée aux études de défense, et a connu une systématisation et une structuration à la suite des travaux fondateurs de Barry Posen (1984), Stephen Rosen (1994) et Theo Farrell et Terry Terriff (2002). On distingue depuis lors trois principaux mécanismes de changement des appareils de défense : l'innovation, l'adaptation et l'émulation (Grissom, 2006). *L'innovation* recouvre le développement de nouvelles technologies militaires, de nouvelles tactiques, stratégies et structures organisationnelles. *L'adaptation* est l'ajustement de moyens et méthodes militaires existants, en général sous l'effet d'un conflit. Bien souvent, l'adaptation peut conduire à l'innovation quand plusieurs ajustements successifs au cours du temps conduisent, de manière incrémentale, à l'adoption de nouveaux moyens et de nouvelles méthodes militaires. Enfin, *l'émulation* signifie l'importation de nouveaux moyens et de nouvelles manières de faire la guerre à travers l'imitation d'autres organisations militaires.

Le champ de la recherche sur le changement militaire a considérablement évolué dans les trente dernières années. Durant ses premières décennies, la focalisation portait sur l'innovation de temps de paix, sur les facteurs matériels (l'équilibre des puissances) et la politique bureaucratique au plus

haut niveau. Dans les années 1990, les chercheurs ont tenté de prendre en compte les rivalités bureaucratiques au sein des institutions et entre celles-ci, ainsi que l'impact de la culture. Plus récemment, les frontières de ce champ de recherche ont progressivement englobé le niveau institutionnel, celui des unités de terrain et le processus d'adaptation sous la pression opérationnelle. Prendre en considération l'impact des expériences de combat sur la transformation des appareils de défense permet ainsi de mettre en lumière des mécanismes précédemment occultés par la littérature, qui était focalisée sur le niveau des « grandes décisions » prises par les responsables politiques définissant l'orientation d'une politique de défense en fonction de leurs préférences partisans, des incitations du système international ou des processus de socialisation au sein d'organisations et de communautés de sécurité. Observer la transformation des armées sous l'influence des expériences de combat permet ainsi de passer d'une logique « *top-down* » du changement militaire à une logique « *bottom-up* » (Grissom, 2015).

Le présent article contribue donc à ce champ de recherche en avançant que l'expérience afghane a conduit à un changement des appareils de défense français, allemands et britanniques sous l'influence de l'OTAN, à travers un mécanisme qualifié d'isomorphisme mimétique. Cette notion est empruntée à la théorie néo-institutionnaliste (DiMaggio et Powell, 1991 ; Hervier, 2010), qui distingue trois mécanismes par lesquels les institutions deviennent de plus en plus semblables au fil du temps : isomorphisme coercitif, isomorphisme mimétique et isomorphisme normatif.

L'isomorphisme coercitif est une conséquence de l'influence politique, et se manifeste à travers les pressions formelles et informelles qui s'exercent sur une organisation en fonction de son degré de dépendance à une autre organisation. Dans le domaine militaire, cette approche prédit que plus une armée est dépendante d'une autre pour sa logistique, son entraînement ou l'acquisition de ses équipements, plus cette armée en vient à ressembler à son « patron ». En pratique, les études de cas détaillées de l'adoption du modèle soviétique par les armées arabes durant la Guerre froide (Eisenstadt et Pollack, 2002), de la formation de l'Armée Nationale Afghane (Grissom, 2013) ou de la doctrine stratégique de l'armée pakistanaise (Fair, 2014) ont montré que, même dépendantes d'un sponsor extérieur, les armées en venaient à développer une structure, des doctrines et des tactiques spécifiques, car l'influence organisationnelle du partenaire étranger est toujours filtrée par le poids de réseaux locaux ou d'une culture stratégique spécifique et peu malléable par des influences externes.

L'isomorphisme normatif, en revanche, découle du développement de réseaux professionnels. D'abord car ces réseaux sont peuplés d'individus disposant d'une éducation similaire et partageant un ensemble de normes culturelles ; ensuite car ces réseaux constituent des vecteurs de diffusion de nouveaux modèles organisationnels. Le personnel de l'OTAN est ainsi composé pour une large part de militaires nationaux affectés par leurs gouvernements à l'organisation. Le fait que le même poste puisse être occupé indifféremment par des militaires provenant de vingt-huit nations différentes est révélateur de l'existence d'une norme professionnelle militaire occidentale qui transcende les clivages nationaux.

Enfin, le cas qui nous intéresse ici est celui de l'isomorphisme mimétique, ou émulation. Dans ce cas, une organisation qui fait face à un problème dont les causes sont ambiguës et les solutions difficilement discernables va avoir tendance à évoluer en adoptant des solutions déjà éprouvées par d'autres organisations. Dans le cas présent, l'OTAN (structure et États membres) a servi de ressource doctrinale et matérielle au sein de laquelle la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont puisé pour faire face aux conditions de combat sur le terrain afghan. Cet isomorphisme mimétique se fait selon des temporalités décalées, en fonction des conditions différentes rencontrées par les trois pays : à partir de 2006 pour les Britanniques, de 2008 pour les Français et de 2010 pour les Allemands. De plus, cet isomorphisme mimétique ne résulte pas d'une uniformisation des politiques de défense des trois pays : plusieurs variables intermédiaires interviennent comme la culture stratégique nationale, le contexte politique intérieur et la nature des relations civilo-militaires. Au final, on observe ce que nous qualifions d'isomorphisme mimétique sélectif (ou émulation sélective) : l'importation de solutions doctrinales et matérielles se fait en fonction des spécificités des contextes politico-militaires nationaux. On observe ainsi une « otanisation » sélective des politiques de défense des trois principales puissances militaires européennes, et non pas une européanisation. Contrairement au processus d'européanisation observé par B. Irondele, qui intègre une dimension idéationnelle de l'européanisation en termes d'adoption de règles potentiellement informelles et d'évolution des discours et identités, le processus d'otanisation observé doit être compris de manière matérielle comme une recherche de solutions doctrinales et tactiques face à des problèmes rencontrés sur le terrain. Le facteur conduisant à l'otanisation n'est donc pas une socialisation et un changement cognitif (contrairement à l'isomorphisme normatif), mais une nécessité opérationnelle conduisant à adopter aussi rapidement que possible des solutions déjà éprouvées ailleurs. L'otanisation est ainsi définie comme

la recherche au sein de l'OTAN de solutions doctrinales et matérielles pour faire face à un problème militaire et l'importation sélective de ces solutions en fonction des contextes nationaux.

Ainsi, si le contexte international peu interventionniste des années 1990 (limité à des opérations de maintien de la paix) était favorable à l'innovation stratégique en tant que mécanisme du changement militaire (dont « l'eupéanisation sans l'Union européenne » est l'une des modalités), la dureté de la campagne militaire en Afghanistan a conduit à la prévalence du mécanisme d'émulation sélective comme le montre cet article. L'otanisation complète donc l'eupéanisation pour rendre compte de la dynamique de transformation des principales forces armées européennes du fait de leur emploi dans des situations de combat difficiles en Afghanistan. En faisant de l'eupéanisation telle que définie par B. Irondele l'une des modalités de l'innovation et de l'otanisation un processus d'émulation, il devient possible d'observer la manière dont le mécanisme de changement militaire dominant dans une période donnée influence les rapports des organisations militaires aux institutions internationales. Si l'Union européenne était mobilisée comme légitimation discursive pour justifier un certain nombre de préférences internes dans le contexte d'innovation permis par une faible conflictualité, l'OTAN devient une ressource utile pour pallier aux difficultés posées par le terrain dans le cadre d'un mécanisme d'émulation lié à une intensification du niveau de conflictualité. Prendre en compte à la fois l'intensité conflictuelle et l'enchâssement d'une organisation militaire au sein d'institutions internationales permet de faire le lien entre la littérature sur l'innovation des années 1990, focalisée sur l'impact du système international (et de la perception de la menace) sur le changement militaire, et la littérature récente sur l'adaptation qui étudie en détail la manière dont l'expérience de combat conduit au changement.

Le choix d'étudier de manière comparée la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne s'explique par la possibilité de maintenir constante une variable qui pourrait être déterminante dans l'explication du changement militaire, qui est l'intensité des combats. Ces trois pays ont été les principaux contributeurs européens à la campagne de l'OTAN en Afghanistan (plus de 10 000 militaires pour la Grande-Bretagne, 5 000 pour l'Allemagne et 4 000 pour la France). À ce titre, ils ont eu la responsabilité de provinces afghanes et ont été engagés dans des combats difficiles. La similarité des expériences de combat entre ces trois pays permet d'expliquer leur adaptation militaire par des variables intermédiaires (contexte politique, culture stratégique,

relations civilo-militaires, proximité avec les États-Unis, etc.), et non pas par des différences dans les conditions de combat. La comparaison permet donc de contrôler une variable principale et d'observer les variations dans les variables intermédiaires (George et Bennett, 2005), montrant ainsi la manière dont l'isomorphisme mimétique sélectif opère. Cette stratégie de recherche, connue sous le nom de *most similar systems design* permet d'identifier avec précision des mécanismes de causalité, en l'occurrence les filtres et incitations à l'émulation.

Les indicateurs choisis pour étudier les mécanismes de changement militaire sont l'adoption d'une doctrine spécifique et les matériels acquis par les forces armées. Cette démarche laisse de côté deux autres dimensions des politiques de défense : la propension à l'usage de la force (en comparaison avec l'utilisation de moyens civils) et les préférences en termes de forums internationaux (UE, OTAN, Organisation des Nations unies-ONU). Outre que ces dimensions des politiques de défense sont déjà traitées par ailleurs (Pannier et Schmitt, 2014), le but de cet article est de montrer la manière dont une opération militaire en cours influence le changement d'un appareil de défense. Dès lors, il est logique de se concentrer sur deux dimensions spécifiques de l'activité militaire : la doctrine et les équipements. La doctrine est à la fois la codification des connaissances implicites sur la manière de conduire un conflit au sein d'une armée et un guide pour le praticien sur le terrain : elle est donc un outil d'éducation, un outil de commandement, et un outil de changement au sein des armées (Høiback, 2011). De même, les équipements sont un indicateur important du changement militaire, puisque les moyens employés par une armée pour se battre sont l'enjeu de processus complexes, au sein desquels les retours de terrain ont un rôle important (Genieys, 2007).

Le travail empirique pour cet article s'appuie sur cinquante-six entretiens réalisés en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et à l'OTAN (quartier général à Bruxelles, SHAPE<sup>1</sup>, État-Major de la FIAS en Afghanistan) auprès de militaires et bureaucrates en charge de la mise en œuvre et du suivi de la campagne afghane. Par mesure de confidentialité, les noms et statuts des personnes interrogées ne sont pas révélés<sup>2</sup>.

---

1 *Supreme Headquarters Allied Powers Europe*, le commandement opérationnel de l'OTAN basé à Mons, en Belgique.

2 Pour une discussion des problèmes méthodologiques liés à l'enquête qualitative en milieu militaire, voir Schmitt (2015).

Avant d'aborder de manière comparée les mécanismes d'adaptations doctrinales et matérielles dans les forces armées britanniques, françaises et allemandes, la section suivante revient brièvement sur l'évolution de la campagne militaire de l'OTAN en Afghanistan, qui sert de toile de fond aux mécanismes qui seront étudiés par la suite.

## La campagne de l'OTAN en Afghanistan

Après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis, appuyés par une coalition de volontaires, décidèrent de renverser le régime des Talibans qui avait volontairement protégé le groupe terroriste Al-Quaïda, dirigé par Oussama Ben Laden. Le refus de Mollah Omar, chef des Talibans, de livrer le terroriste saoudien entraîna l'intervention américaine. La défaite rapide des Talibans fut suivie d'un processus politique de soutien et de reconstruction du pays, en particulier de ses institutions politiques, qui fut largement négocié à la conférence de Bonn de décembre 2001. Cette même conférence autorisa la création d'une Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dont le mandat initialement très limité était restreint au maintien de l'ordre à Kaboul et ses environs.

La FIAS était originellement composée de contingents militaires fournis par les États sur la base du volontariat pour une période de six mois. Après que la FIAS ait été commandée par la Grande-Bretagne, la Turquie et l'Allemagne, aucun État ne se porta volontaire et la mission risquait de s'arrêter. Les membres de l'OTAN proposèrent alors que l'Alliance reprenne ce qui était encore perçu comme une mission facile, afin de réunir les Alliés sur un projet consensuel après le traumatisme qu'avait été la rupture entre Anglo-Saxons et le couple franco-allemand sur la guerre d'Irak.

Le mandat de la FIAS fut alors étendu au reste de l'Afghanistan et l'OTAN commença un déploiement sur l'ensemble du territoire afghan dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, commençant par le nord du pays en 2004, l'ouest en 2005, le sud durant la première moitié de 2006 et l'est durant la seconde moitié. Dans le même temps, la mission américaine d'élimination des responsables d'Al-Quaïda, *Operation Enduring Freedom*, continuait dans le pays, ce qui ralentit la coordination des efforts et empêcha l'établissement rapide d'une chaîne de commandement unique. De plus, après avoir été chassés du pouvoir en 2001, les Talibans s'étaient regroupés au Pakistan voisin,



et avaient profité de l'absence de troupes occidentales et de la quasi-absence des forces de sécurité afghanes pour ré-infiltrer l'Afghanistan et créer des structures de gouvernance locales dans leur fief original de Kandahar et dans la province voisine du Helmand. Ainsi, lorsque les troupes canadiennes et britanniques furent déployées dans ces provinces, elles firent face à une opposition à laquelle elles n'étaient absolument pas préparées et durent engager des moyens lourds (artillerie, chars d'assaut), les troupes canadiennes déployées dans la région de Kandahar connaissant leurs combats les plus durs depuis la Seconde Guerre mondiale. Entre 2006 et 2008, les troupes de l'OTAN furent au bord de la défaite militaire en Afghanistan.

À partir de 2008, une série de décisions permit de relativement inverser la tendance. En premier lieu, la décision stratégique des États-Unis de se retirer d'Irak afin de consacrer plus de ressources à l'Afghanistan, tout en adoptant une stratégie contre-insurrectionnelle (moins centrée sur les actions offensives du fait du risque de victimes civiles et intégrant développement et activités militaires dans un plan plus unifié) fut la principale source de changement : Washington consacrait enfin de l'attention et des moyens à Kaboul. Cette attention accrue fut accompagnée d'un engagement plus important des membres européens de l'OTAN, qui se concrétisa lors du sommet de l'OTAN à Bucarest (2008) au cours duquel le premier document stratégique lié à l'Afghanistan, intitulé « Stratégie globale politico-militaire » fut adopté ; suivi par le sommet du Soixantenaire à Strasbourg-Kehl en 2009, où plusieurs États augmentèrent leur contribution militaire ; et finalement lors du sommet de Lisbonne en 2010, au cours duquel la stratégie dite « *Intequal* » (augmentation de l'engagement occidental pour une durée de quatre ans et formation simultanée des forces de sécurité afghane afin de leur permettre de prendre la suite) fut adoptée. Sur le terrain, le général McChrystal adoptait à partir de 2009 une stratégie de contre-insurrection (COIN) ayant pour objectif la protection des populations civiles et leur séparation des combattants talibans, ce qui se traduisit par une série de modifications tactiques (avec une bien moindre dépendance à la puissance de feu pour éviter les dommages collatéraux). L'objectif sur lequel s'accordèrent les Alliés à Lisbonne fut de combattre l'insurrection afin de reprendre l'initiative sur le terrain tout en entraînant et équipant les forces de sécurité afghanes afin que celles-ci soient capables de prendre le relais, la fin de la mission de la FIAS étant fixée au 31 décembre 2014. Un calendrier progressif de transition des responsabilités de sécurité des forces internationales vers les forces afghanes fut également établi, celles-ci devant être prêtes à prendre la responsabilité des actions de sécurité au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Un changement des pratiques opérationnelles

et un changement de la stratégie adoptée par l'OTAN suivirent donc la plus forte implication américaine dans le conflit (Jones, 2008 ; Bird and Marshall, 2011 ; Rynning, 2012).

## L'évolution des doctrines de contre-insurrection

### La création d'une doctrine OTAN

L'U.S Army et l'U.S. Marine Corps produisirent une nouvelle doctrine de contre-insurrection en 2006, qui tentait d'appréhender et d'institutionnaliser les leçons des opérations en Irak entre 2004 et 2005. La production de cette nouvelle doctrine s'inscrit dans une circulation transatlantique des savoirs contre-insurrectionnels, les États-Unis s'inspirant clairement des expériences françaises en Algérie et britanniques en Malaisie, et influençant en retour les doctrines européennes (Tenenbaum, 2012). Dans ce document intitulé *Field-Manual 3-24 (FM 3-24)*, on trouve en particulier une réflexion sur les liens entre développement et protection des populations locales et légitimité de la force contre-insurrectionnelle : le caractère fondamentalement politique d'une insurrection est reconnu comme tel. La doctrine comporte cinq éléments caractéristiques.

En premier lieu, elle reconnaît qu'une insurrection est un conflit d'un type particulier, aux caractéristiques et aux dynamiques différentes des opérations conventionnelles. De ce fait, la source du succès dans une campagne de contre-insurrection ne tient pas à l'efficacité militaire des opérations en tant que telles, mais à leur capacité à établir un contexte politique légitime en faveur du gouvernement en place (délégitimant de fait les insurgés). En conséquence, les missions des forces armées sont variées. Outre le combat contre les insurgés, les militaires peuvent également engager des actions de reconstruction et favoriser le développement local, en partenariat avec des organismes civils (gouvernementaux et non-gouvernementaux). Ainsi, l'usage de la force doit être limité, notamment car il risque d'aliéner les populations locales. Enfin, la durée d'une opération de contre-insurrection est forcément longue.

L'adoption de cette nouvelle doctrine de contre-insurrection, qui présente des innovations conceptuelles importantes tout en codifiant des adaptations incrémentales et de nouvelles pratiques déjà adoptées sur le terrain par

les troupes américaines (Serena, 2011 ; Russell, 2011), est généralement considérée comme un moment important pour l'inversion de la situation militaire en Irak.

Les travaux doctrinaux conduits par les États-Unis intéressèrent assez vite l'OTAN, en particulier à la suite de la dégradation militaire en Afghanistan entre 2006 et 2008. Les premiers travaux visant à établir une doctrine OTAN de contre-insurrection, connue sous le nom d'*Allied Joint Doctrine for Counterinsurgency* (AJP 3.4.4), furent lancés en 2008, sous la houlette de deux officiers américains en poste au SHAPE. Sans surprise, le document doctrinal, adopté officiellement en 2010 mais en pratique en circulation depuis 2009 parmi les États membres<sup>3</sup>, reflète bien l'influence américaine et identifie les mêmes cinq éléments que le FM 3-24 (Kronvall et Petersson, 2011).

Dans le même temps, les États membres commencèrent eux aussi à adapter leurs doctrines pour faire face à la situation imprévue en Afghanistan.

## Le Royaume-Uni

Le British Army Field Manual (AFM-10) intitulé *Countering Insurgency* fut publié en janvier 2010, quatre ans après l'arrivée des Britanniques dans le Helmand (et sept ans après le début des opérations en Irak). Ce délai fut causé, en partie, par le processus d'écriture d'une nouvelle doctrine interarmées sur les opérations de stabilisation (*Joint Doctrine Publication 3-40 - JDP 3-40*) qui nécessita des discussions laborieuses avec les responsables civils. La production des deux documents doctrinaux devait être coordonnée par le British Army's Land Warfare Centre et le Joint Development, Concepts and Doctrine Centre. La *JDP 3-40* devant être publiée avant la nouvelle doctrine de contre-insurrection, les difficultés dans son élaboration repoussèrent mécaniquement la publication de la nouvelle doctrine de contre-insurrection. Sur le plan tactique, la précédente doctrine britannique de contre-insurrection datait de 2001, et reflétait principalement l'expérience opérationnelle des déploiements en Irlande du Nord, se trouvant partiellement inadaptée aux contextes irakiens et afghans. Reflet de l'intensité de l'activité opérationnelle, la pensée doctrinale britannique sur la contre-insurrection a été stoppée entre 2001 et 2007, date à partir de laquelle les retours d'expériences permirent à la réflexion de se développer. Furent alors mis en place un certain

---

3 Entretiens au SHAPE.

nombre de séminaires communs entre Britanniques et Américains, au cours desquels ces derniers purent faire part de leur expérience de la rédaction du FM 3-24. Le manuel de 2010 souligne l'importance de plusieurs principes déjà identifiés dans la COIN britannique : la primauté des objectifs politiques et d'une gouvernance efficace, l'unité d'effort entre les partenaires de la coalition et une forte coopération civilo-militaire, la neutralisation des insurgés et la préparation du départ en renforçant les structures de gouvernance indigènes ainsi que le contexte socio-économique. Néanmoins, l'AFM-10 ajoute un certain nombre d'aspects négligés par la COIN britannique de l'après-Guerre froide : comprendre le « terrain humain », opérer en accord avec le cadre juridique (national et international), s'adapter constamment aux changements de l'environnement opérationnel et, finalement, prendre pour objectif principal des opérations la sécurité des populations (ce qui est l'institutionnalisation de la COIN centrée sur la protection de la population déjà pratiquée par certains régiments sur le terrain). Le manuel établit également un cadre de référence pour la COIN : « *shape-secure-develop* », chacune des activités devant être prioritaire en fonction du contexte local. Le manuel reconnaît que les activités seront probablement appliquées simultanément plutôt que de manière séquentielle, ce qui permet une approche des opérations plus flexible et fluide. L'approche « *shape-secure-develop* » se veut plus large que le « *clear-hold-build* » qui forme le triptyque conceptuel du FM 3-24 américain. Pour les Britanniques, le « *clear-hold-build* » est simplement un moyen tactique parmi d'autres d'obtenir l'effet désiré de *shaping* et/ou de *securization*. La doctrine britannique ne cite d'ailleurs pas le FM 3-24, préférant officiellement avancer que ce sont les Américains qui se sont rapprochés des conceptions britanniques en mettant l'accent sur la sécurisation de la population, une persistance du mythe national de l'excellence britannique en contre-insurrection depuis les opérations en Malaisie (Mumford, 2011 ; Ucko and Egnell, 2013).

En pratique, l'idée du « *shape-secure-develop* » a été suggérée au cours d'une réunion conjointe américano-britannique, durant laquelle les modes d'opérations en contre-insurrection étaient abordés. Le débat sur le « *clear-hold-build* » et ses limitations a donc conduit à une discussion sur son intégration au sein d'un ensemble conceptuel plus large, sans que les officiers présents à la réunion puissent préciser si l'idée est venue du côté américain ou du côté britannique<sup>4</sup>. Le développement de la réflexion britannique se fait donc à

partir d'une importation sélective et critique de certains concepts américains, mais dans le cadre plus large des cinq principes identifiés précédemment.

Le développement doctrinal britannique sur la contre-insurrection a donc été conduit au sein d'un cadre intellectuel pré-déterminé, qui était l'existence du FM 3-24 américain et la rédaction en cours d'une doctrine OTAN. Les Britanniques ont importé de manière sélective et modérément critique les concepts en vogue aux États-Unis et au sein de l'OTAN, en les acculturant dans un ensemble de pratiques déjà existantes et en les présentant comme une prolongation de l'expérience britannique en contre-insurrection.

## La France

Le cas français est différent du cas britannique, puisqu'en l'absence d'engagement des troupes françaises en Irak, l'armée française n'avait pas été confrontée à une insurrection, contrairement aux Britanniques et aux Américains. L'adaptation française et l'importation sélective de la doctrine de contre-insurrection se font donc à travers l'expérience afghane.

Le concept doctrinal de l'armée française lors de son engagement massif dans les provinces de Kapisa et Surobi à partir de 2008 était marqué par les engagements dans les missions de paix dans les Balkans dans les années 1990, et fondé sur une approche en termes de « maîtrise de la violence ». Il fallut l'embuscade d'Uzbin en août 2008, au cours de laquelle dix soldats français furent tués et vingt-et-un blessés, pour que la réflexion doctrinale soit relancée. Le terme « contre-insurrection » fut toutefois initialement rejeté, au profit de l'établissement d'une doctrine de « contre-rébellion » par le Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF, dépendant de l'Armée de terre), en 2009. Les rédacteurs évitèrent d'employer le terme d'insurrection, et préférèrent le mot « rébellion » qui recouvre indistinctement des actions de guérilla et des actions de terrorisme. Selon les rédacteurs, le terme « insurrection » est compris comme une « levée en masse » ce qui, dans la mythologie politique française, évoque les combats de la Révolution contre les monarchies européennes<sup>5</sup>. En pratique, le document prévoit un certain nombre d'actions de combat (la « pression dissuasive »), mais aussi une intégration des moyens militaires et civils (Taillat, 2010). Des modes d'action tactique tels que le ratissage ou le quadrillage sont repris de la

guerre d'Algérie, qui est abordée de manière très pudique, sans se prononcer sur son versant politique mais seulement en tant que réservoir servant à identifier des « bonnes pratiques » en termes d'actions tactiques efficaces contre les insurgés. Le document du CDEF n'est pas l'équivalent exact du FM 3-24 américain : il est centré sur les aspects tactiques, alors que le FM 3-24 comprend beaucoup de recommandations opérationnelles et stratégiques. Mais la reconnaissance des caractéristiques spécifiques d'une insurrection (ou « rébellion »), de la nécessité d'une intégration civilo-militaire et d'une maîtrise de la force sont déjà présents dans le document de 2009.

Un premier changement intervint début 2010, avec la publication par trois officiers français ayant commandé en Kapisa d'un ouvrage utilisant explicitement le terme de contre-insurrection, et reprenant le canon doctrinal diffusé internationalement à la suite de la publication du FM 3-24 (de Courrège, Germain et Le Nen, 2010). L'ouvrage n'est évidemment pas une publication officielle, mais montre un ralliement de la part des officiers français à la vulgate internationale.

Le pas doctrinal est franchi en novembre 2010, avec la publication par le Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentation (CICDE) d'une Doctrine inter-armées de contre-insurrection (DIA-3.4.4 A). Le terme est cette fois assumé, et l'intégration au sein de la doctrine OTAN est claire : la préface de la DIA-3.4.4 précise ainsi qu'elle est « le complément national de la doctrine de l'OTAN de contre-insurrection AJP 3.4.4 ». La définition de la contre-insurrection retenue par la doctrine française est reprise textuellement de la doctrine OTAN : « l'ensemble des activités politiques, économiques, sociales, militaires, juridiques, et psychologiques institutionnelles ou non, nécessaires pour neutraliser une insurrection et répondre aux principaux motifs d'insatisfaction de la population ».

Quelques différences subsistent néanmoins, et la doctrine française n'est pas un simple duplicata de la doctrine OTAN. Ainsi, la DIA 3.4.4 est plus circonspecte que l'AJP 3.4.4 sur la viabilité d'une « conquête des cœurs et des esprits », ou sur la nature des opérations de sécurisation de la population. Pour les armées françaises, la contre-insurrection est l'un des moyens de mener une campagne de stabilisation, et ne devient pas un mode de guerre en soi. Il s'agit donc de désagréger l'insurrection et la priver du soutien populaire *en appui* d'une manœuvre plus large impliquant civils et militaires. Le concept est plus proche du *clear-hold-build* américain que du *shape-secure-develop* britannique.

On voit ainsi dans le cas français une importation des concepts OTAN de contre-insurrection qui se fait par étapes et imprégnations successives. Là encore, on observe une importation sélective de la doctrine OTAN, l'expérience de la guerre d'Algérie servant d'autre source conceptuelle. On remarque toutefois que l'influence de la doctrine OTAN se fait sentir sur la conceptualisation de la contre-insurrection et sur les activités conduites au niveau opérationnel, tandis que la redécouverte de l'Algérie est limitée à l'identification de leçons tactiques, le sujet étant encore politiquement trop brûlant pour que l'Armée française s'interroge en profondeur sur l'ensemble de son action.

## L'Allemagne

Pour l'Allemagne, l'évolution doctrinale se fait au sein du cadre contraignant d'une méfiance d'une large partie de la population et des élites civiles envers l'emploi de la force armée (Duffield, 1998 ; Longhurst, 2004). À ce titre, les responsables allemands se sont retrouvés dans la situation difficile d'avoir depuis 2001 présenté la situation en Afghanistan comme une opération de stabilisation similaire aux missions de paix dans les Balkans, alors que la réalité sur le terrain était graduellement devenue bien plus violente. L'adaptation du récit politique à l'expérience vécue par les soldats et présentée par les journalistes s'est faite lentement, et les décideurs allemands ont longtemps été réticents à utiliser un vocabulaire militaire (« guerre », « morts au combat », etc.) courant dans les autres pays (Hilpert, 2014).

À ce titre, le tournant contre-insurrectionnel adopté à partir de 2009 par le Général McChrystal posa un problème de vocabulaire, mais aussi un problème conceptuel fondamental aux responsables allemands, puisque le terme *Aufstandsbe­kämpfung* (traduction de contre-insurrection) renvoie aux opérations de guerre contre les partisans ukrainiens durant la Seconde Guerre mondiale. Comme l'explique un responsable du ministère de la Défense : « tous nos partenaires des démocraties occidentales ont des expériences de contre-insurrection dans leur histoire : les Britanniques au Kenya, les Hollandais en Indonésie, les Français en Algérie, etc. De ce fait, il est plus facile pour eux de traiter avec le vocabulaire de contre-insurrection d'aujourd'hui, que ce soit politiquement, socialement, ou culturellement. Ce n'est pas notre cas, puisque notre seule expérience de la contre-insurrection est celle des combats de partisans de la Seconde Guerre mondiale, une expérience à laquelle nous ne voulons absolument pas être de nouveau associés » (Hilpert, 2014, 142).

Cette gêne est visible dans les travaux doctrinaux de la *Bundeswehr* dont les rédacteurs cherchent à tirer les leçons de l'expérience afghane. Depuis 2005, les forces armées allemandes disposaient d'un « concept d'opérations contre les forces irrégulières » (*Einsatzkonzept Operationen gegen Irreguläre Kräfte*), qui était en fait un recueil de bonnes pratiques tactiques, mais auquel manquait la dimension d'analyse des dynamiques d'une insurrection et de coopération civilo-militaire présente dans le FM 3-24. Sous l'influence de l'adoption officielle de l'approche contre-insurrectionnelle par la FIAS en 2009, l'Armée de terre allemande initia une réflexion doctrinale avec la rédaction d'un document initialement intitulé « Réflexions conceptuelles initiales sur la contre-insurrection » qui, après un débat interministériel, devint « Réflexions initiales sur la contribution militaire à l'établissement de la sécurité et de l'ordre public dans les régions en crise », tout en gardant l'acronyme anglais COIN dans le cœur du texte. Le document lui-même n'aborde toujours pas la question des relations civilo-militaires dans la contre-insurrection, et n'est pas obligatoire pour les forces armées. On remarque néanmoins l'introduction du vocabulaire « *clear-hold-build* » importé du FM 3-24.

En 2011, l'Allemagne ne disposait toujours pas de doctrine de contre-insurrection comparable à la France ou la Grande-Bretagne, et le ministère de la Défense émit un appel d'offres pour une étude préliminaire sur la contre-insurrection à l'allemande, remporté par l'université de Kiel. Sous la direction du professeur Joachim Krause, une série de quatre ateliers furent organisés en présence de John Nagl, du *Center for a New American Security* et co-auteur du FM 3-24. Le rapport final, publié en 2013, présente une discussion des retours d'expérience de l'Afghanistan, une analyse de la doctrine OTAN de contre-insurrection et des propositions de réforme au sein de l'Armée allemande pour mieux se préparer aux campagnes futures. En particulier, le document, influencé par le FM 3-24 et la doctrine OTAN, met la population civile au cœur de l'effort de campagne, et plaide pour une action concertée entre civils et militaires, les deux s'appuyant mutuellement. L'étude est donc la première à aller au-delà des considérations tactiques en prenant la contre-insurrection comme une action sociale et politique, adoptant avec un fort décalage les conclusions des doctrines américaines, britanniques, françaises et de l'OTAN sur le sujet. La mise en œuvre des recommandations de l'étude se heurte toutefois aux résistances des Agences de développement allemandes comme la GIZ (*Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*) qui craignent d'être instrumentalisées et conçoivent leur rôle comme une assistance humanitaire et technique neutre, et pas comme une action civile au sein d'un plan civilo-militaire plus large. On retrouve ainsi au cœur de



l'appareil bureaucratique allemand l'opposition traditionnelle entre militaires et volontaires des organisations humanitaires sur les terrains de crise. En mars 2015, les recommandations de l'étude n'avaient pas encore été transposées dans une doctrine pour les forces armées allemandes, notamment en raison des craintes des Agences de développement.

On observe ainsi en Allemagne des tentations de disposer d'une doctrine de contre-insurrection, qui sont contrebalancées par des réticences culturelles à employer le terme ou par des conceptions différentes de la coopération civilo-militaire en zone de conflit en fonction des ministères ou agences gouvernementales. Ceci explique pourquoi l'Allemagne, en dépit de plusieurs études et rapports-cadres, ne dispose toujours pas officiellement d'une doctrine de contre-insurrection. On peut en revanche observer que les réflexions sur le sujet s'inspirent très clairement des doctrines existantes aux États-Unis ou dans l'OTAN, avec des participations directes de responsables américains comme Nagl.

Au final, comme l'écrivent Jean-Jacques Patry et Nicole Vilboux, « pour les Européens, l'OTAN assure donc le rôle d'un creuset dans lequel se cristallise une compréhension collective des éléments de la contre-insurrection » (Patry et Vilboux, 2012, 7), ce qui confirme le mécanisme d'émulation sélective consistant à aller chercher au sein de l'OTAN une réponse doctrinale aux défis posés par la campagne, dont l'importation est filtrée par des facteurs nationaux.

## **L'adaptation des matériels**

### **Le Royaume-Uni**

Pour l'Armée britannique, l'élément le plus révélateur de l'adaptation des matériels est l'acquisition accélérée d'une capacité de « mobilité protégée », c'est-à-dire des véhicules résistants aux explosions, ceci afin de contrer la menace posée par les explosifs improvisés (IEDs). En juillet 2006, le ministre de la Défense de l'époque, Des Browne, annonçait au Parlement qu'un groupe de 270 véhicules blindés serait rapidement acquis pour soutenir les opérations en cours. Ce groupe comprenait 100 Mastiffs, la variante britannique du Cougar *Mine-Resistant Ambushed Protected* (MRAP) déjà en service dans l'Armée américaine en Irak. Ils furent suivis en décembre 2007 par un second groupe de 150 Ridgebacks MRAP (une autre version du Cougar). Finalement,

John Hutton, devenu entre-temps ministre de la Défense, annonça en octobre 2008 au parlement qu'un groupe supplémentaire de 700 véhicules (y compris des Mastiffs et des Ridgebacks) serait acquis.

Ces équipements ont été fournis grâce à un programme d'acquisitions accélérées, l'*Urgent Operational Requirement* (UOR). Les UORs sont prévus pour remplir rapidement un besoin opérationnel, et sont financés grâce à un fonds spécial du ministère des Finances, et non par le budget normal du ministère de la Défense. Les soldats britanniques ainsi que les Royal Marines ont bénéficié d'une vingtaine d'améliorations de leur équipement (amélioration des fusils d'assaut, gilets pare-balles, visions de nuit, etc.) grâce aux UORs, et des plates-formes existantes (telles que les véhicules Warriors) ont été améliorées. La plupart de ces nouveaux équipements ont été acquis et déployés sur le terrain en moins d'une année. L'acquisition des Mastiffs a été particulièrement rapide (cinq mois) car l'Armée américaine accepta de suspendre sa propre production de Cougars pour la re-diriger vers les besoins britanniques. En 2009, 4,2 milliards de livres (environ 4,9 milliards d'euros) avaient été dépensées pour les UORs, dont environ 40 % pour assurer la « mobilité protégée ». Les IEDs devenant l'une des menaces principales se posant aux troupes britanniques à partir de 2007, ceux-ci furent forcés de recourir aux solutions déjà existantes au sein de l'OTAN, en l'occurrence les réponses tactiques développées par les Américains en Irak à travers le développement de véhicules MRAP (Farrell, 2013).

Le domaine *Intelligence, Surveillance, Targeting and Acquisition* (ISTAR) a également fait l'objet d'une certaine attention, évoluant dans le cadre du programme de « base ISTAR ». La Base ISTAR est initialement une série de systèmes de suivi et de validation de cibles installée aux portes des bases d'opérations avancées (FOBs) en Irak et en Afghanistan et qui constitue un exemple très clair d'adaptation tactique. La base ISTAR est maintenant intégrée dans le programme Cortex, lui-même un ensemble de caméras, radars et senseurs terrestres, dont l'origine remonte aux expérimentations conduites par l'OTAN au sein de l'Allied Command Transformation (ACT) basé à Norfolk, aux États-Unis. Ce commandement de l'OTAN, chargé de la modernisation militaire des forces de l'Alliance, a été en pointe sur les questions d'acquisition et de fusion des données à destination du commandant de théâtre (ce que le jargon militaire appelle la « numérisation de l'espace de bataille »), un des aspects de la « Révolution dans les affaires militaires » qui a touché les armées européennes à des degrés divers après la Guerre froide, sous l'influence des États-Unis (Farrell, Osinga et Terriff, 2010). Le concept

de fusion de données se trouve dans une série de publications de l'ACT, intitulées *Innovation in Capability Development Publication Series*, qui a inspiré les responsables britanniques lorsqu'ils ont développé le programme Cortex<sup>6</sup>.

## La France

Le cas français est assez différent du cas britannique, notamment du fait de la volonté de la France d'être quasiment auto-suffisante en termes d'acquisition d'armements majeurs. L'évolution des équipements français se fait donc majoritairement à partir des ressources nationales, tout en s'inspirant des exemples britanniques et américains.

En premier lieu, les forces françaises adaptent des matériels existants au besoin du théâtre. Par exemple, les véhicules de transport de troupes de type VAB (Véhicule de l'avant blindé) sont équipés en 2009 d'une tourelle téléopérée afin de commander la mitrailleuse depuis l'intérieur du véhicule et de protéger le tireur. Cette évolution incrémentale d'un matériel entré en service pour la première fois en 1976 est directement inspirée de l'observation des troupes britanniques et américaines en Irak. Le théâtre prioritaire qu'est l'Afghanistan pour les forces françaises bénéficie également de l'introduction de nouveaux matériels, aboutissement de programmes lancés plus de deux décennies auparavant. Ainsi, le tout nouveau Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) est déployé sur le théâtre en 2010, en remplacement des vieux AMX-10. De même, les hélicoptères Tigre, issus d'un programme franco-allemand officiellement lancé en 1984 (le Tigre devait être utilisé contre les blindés du pacte de Varsovie), sont introduits dans l'Armée française en 2005 et déployés en 2009. Le choix de déployer ces hélicoptères est la conséquence de l'observation de leur utilité en appui-feu des actions des forces britanniques dans le Helmand, où ils ont grandement contribué à assurer la survie de l'avant-poste de Musah Qaleh en 2006, dont l'attaque par les Talibans faillit se solder par la défaite des Britanniques. Ces exemples montrent comment l'armée française combine l'existence des « grands programmes » d'armement nationaux et l'observation des expériences de ses alliés (en particulier Britanniques) afin d'adapter la livraison et l'emploi de ses matériels.

---

6 Entretiens au ministère de la Défense britannique.

Mais des « achats sur étagère » (acquisition sur le marché international de matériels immédiatement disponibles) ont également eu lieu. Le dispositif des achats en urgence opérationnelle adopté en 2004 permet une certaine flexibilité dans l'acquisition de matériels qui font défaut sur le théâtre. Cent-seize opérations d'acquisition ont été effectuées sous cette procédure entre 2008 et 2011, pour un total de 311 millions d'euros. Une partie de ces fonds a été utilisée pour acheter des équipements de première nécessité dans la protection individuelle des soldats, tels que des gilets pare-balles de nouvelle génération, ou des dispositifs de vision nocturne, dont la plupart sont les mêmes que ceux équipant les forces américaines. Mais l'évolution la plus spectaculaire est l'adoption des matériels de lutte anti-IEDs auprès des États-Unis. La France acquiert ainsi cinq véhicules MRAP de type Buffalo auprès du corps des *Marines* des États-Unis à partir de 2008. Cette décision est prise car le constructeur historique des véhicules de l'Armée française (Renault Trucks Défense) est incapable de fournir des engins équipés du dispositif MRAP à temps pour améliorer la protection des forces. La décision a donc été prise d'acquérir les Buffalos en urgence pour répondre au besoin opérationnel, le véhicule ayant démontré son utilité auprès des forces américaines (Sicourmat, 2012).

Evidemment, l'Armée française ne s'équipe pas exclusivement auprès des États-Unis durant son engagement en Afghanistan et continue d'acquérir des dispositifs développés par la Base technologique et industrielle de défense (BITD) nationale. Mais il est frappant de constater que le dispositif principal de lutte contre les IEDs, les véhicules MRAP, sont acquis directement auprès des États-Unis, tandis que les modalités d'emploi des matériels développés par l'industrie de défense française (VBCI, Tigre) sont inspirées des expériences britanniques et américaines. L'adaptation des matériels de l'Armée française relève donc bien d'une otanisation sélective, consistant à chercher au sein de l'OTAN des réponses aux défis posés par l'insurrection en Afghanistan, tout en conciliant ses réponses avec les contraintes politiques, institutionnelles et économiques que fait peser sur les choix d'acquisition l'existence de la BITD française.

## L'Allemagne

L'adoption de nouveaux matériels par l'Armée allemande a suivi un processus tortueux, fortement contraint par les réticences du grand public à l'intervention et le discours de « stabilisation » utilisé par les dirigeants allemands.

Ceux-ci refusaient de reconnaître la dégradation de la situation sur le terrain jusqu'au tournant de 2011 et la conduite d'opérations inter-armes similaires à celles pratiquées par les États-Unis, la Grande-Bretagne ou la France par l'armée allemande (Rid et Zapfe, 2013). Deux secteurs sont particulièrement marqués par ce processus dialectique entre contrainte politique et nécessité opérationnelle : la lutte contre les IEDs et l'acquisition de drones.

Du fait du discours politique dominant en Allemagne entre 2006 et 2010 consistant à voir dans l'Afghanistan une mission de stabilisation, la réaction à la dégradation des conditions militaires sur le terrain a été d'augmenter au maximum la protection des soldats en limitant leur exposition aux populations locales. Le nombre de « caveats » sur les actions des troupes allemandes a été fortement renforcé : les patrouilles étaient limitées au minimum et uniquement dans des engins blindés, les actions de combat impliquant la recherche et la destruction de l'ennemi étaient interdites (sauf pour les forces spéciales, les KSK), et les contacts avec la population et l'Armée afghane quasi-inexistants (Auerswald et Saideman, 2014). À rebours de l'expérience des autres membres de l'OTAN, la réaction de l'Allemagne à la dégradation des conditions militaires a été de s'emmurer. Le général Stanley McChrystal, lors de son tour d'Afghanistan suivant immédiatement sa prise de fonction en tant que commandant de la FIAS en 2009, en vint même à critiquer publiquement cette approche consistant à « voir l'Afghanistan à travers le hublot d'un sous-marin ». Cette réaction initiale cherchant à éviter tout contact avec la population locale ralentit le processus d'adoption de dispositifs de lutte contre les IEDs. Il fallut attendre 2009 pour que la *Bundeswehr* reconnaisse le manque capacitaire créé par l'absence de dispositifs similaires à ceux employés par les autres membres de l'OTAN. Une étude interne compara les solutions disponibles et, bien que le système américain arrivât en tête des évaluations, il ne fut pas adopté et introduit dans les forces. La raison officielle fut une difficulté à l'intégrer sur les véhicules de la *Bundeswehr*. Selon l'un des officiers en charge de cette évaluation : « introduire un dispositif de lutte anti-IED acquis directement auprès des Américains dérangeait les politiques, qui étaient en train de critiquer ces mêmes Américains pour leurs actions censément contre-productives dans le sud et l'est de l'Afghanistan. Nos responsables ne pouvaient pas admettre publiquement que nous étions obligés de faire comme les États-Unis car nous faisons face à une situation similaire »<sup>7</sup>. Lorsque le discours officiel sur la stabilisation vola en éclat à partir de 2011 du fait de la dégradation indéniable de la situation sur le terrain, cette absence de

dispositifs pertinents fut cruellement reprochée à la *Bundeswehr*, le député Helmut Könighaus (de la commission de la Défense), n'hésitant pas à parler de « drame » des équipements de l'armée. Ce changement du discours politique conduisit la *Bundeswehr* à devoir en urgence identifier et adopter un dispositif de lutte contre les IEDs en remplacement du matériel américain préalablement écarté (et qui ne pouvait donc plus officiellement être sélectionné), et le choix se porta sur le système Mini Minewolf, fabriqué par une société suisse et aux caractéristiques comparables (bien que légèrement inférieures) au système américain<sup>8</sup>. Le système fut introduit dans les forces en urgence à la fin de l'année 2011. On observe ici aussi une otanisation sélective, avec la recherche et l'identification d'une solution technique éprouvée au sein de l'OTAN, dont l'adoption est ici retardée par la spécificité du contexte politique allemand au regard de l'intervention en Afghanistan.

Le deuxième domaine d'évolution est la décision de l'Allemagne de se procurer des drones armés (*Unmanned combat air vehicles*- UCAVs). À la suite de l'intervention au Kosovo, la *Bundeswehr* avait déjà décidé de se procurer des drones d'observation. C'est l'observation de l'utilisation des drones armés par les Britanniques et les Américains et la réalisation de leur utilité tactique qui convainquit les Allemands d'acquérir des UCAVs à leur tour. Comme l'explique le secrétaire d'État à la défense Rüdiger Wolf: « l'expérience de nos partenaires a démontré l'utilité des drones armés pour combattre [des menaces asymétriques], en particulier du fait de leur disponibilité et des faibles risques pour nos propres forces. Ainsi, notre expérience en Afghanistan a modifié notre évaluation générale des UCAVs » (Hilpert, 2014, 152). Là encore, l'acquisition est dépendante des spécificités du contexte politique allemand. L'utilisation des drones armés par les administrations Bush et Obama a contribué à créer l'idée dans le grand public que les UCAVs étaient des instruments de terreur conduisant des missions d'assassinat illégales et causant de nombreuses victimes collatérales, certaines productions militantes contribuant à propager cette image largement faussée de l'utilisation des drones<sup>9</sup>. De ce fait, un débat public a émergé en Allemagne concernant l'opportunité d'acquérir des drones armés, le ministre de la Défense Thomas de Maizière déclarant ainsi en 2012 que les drones étant des avions pilotés à distance, et que les avions de chasse étant équipés d'armes, il ne voyait pas pourquoi les drones ne pouvaient pas être armés non plus. Le chef d'état-major de l'Armée de l'air allemande, le général Müllner, a également expliqué

8 Entretiens au ministère allemand de la Défense.

9 Pour une critique, voir Jeangène-Vilmer (2013).

que les drones de reconnaissance étaient déjà utilisés en Afghanistan pour découvrir des positions ennemies, mais que, pour des « raisons politiques », les cibles devaient être traitées avec des avions, alors qu'il n'y avait aucune différence à les traiter avec des drones. Les responsables allemands ont donc pris leur décision d'acquérir des UCAVs à la suite de l'observation des pratiques des Britanniques et des Américains, mais ont dû faire jouer leur influence politique afin de convaincre l'opinion publique allemande de l'opportunité de cette décision. À ce jour, bien que le principe de l'acquisition d'UCAVs ait été entériné, le choix du modèle à acquérir est toujours en attente, conséquence du débat politique qui a émergé en 2012-2013.

On observe ainsi trois configurations d'émulation sélective dans le domaine des matériels. Le Royaume-Uni bénéficie de sa proximité avec les États-Unis et de son insertion dans l'OTAN et acquiert des matériels américains ou importe les éléments de réflexion doctrinale déjà en circulation dans l'OTAN en fonction de ses besoins. La France doit concilier l'existence de ses propres programmes d'armement avec les nécessités opérationnelles, et importe des modalités d'emploi pour ses propres appareils, ou s'équipe directement sur étagère quand une solution nationale n'est pas disponible. Enfin, l'Allemagne doit composer avec un environnement politique marqué par la réticence envers l'emploi de la force armée, et l'otanisation des matériels est contrainte par ce contexte politique.

## Conclusion

L'étude des changements dans la doctrine et dans les équipements des armées britanniques, françaises et allemandes en Afghanistan montre la manière dont l'émulation sélective fonctionne. Faisant face à des situations imprévues, les armées sont allées chercher au sein de l'OTAN des réponses aux défis auxquelles elles ont été confrontées. Néanmoins, le degré d'importation de ces réponses extérieures dépend de chaque contexte national et de variables telles que le contexte politique ou la culture stratégique de chaque pays.

On observe que l'évolution doctrinale est dans les trois cas conditionnée à l'existence d'une expérience antérieure : les Britanniques se réfèrent à la Malaisie et acceptent difficilement les leçons des Américains, les Français sont prudents avec le terme contre-insurrection du fait de l'expérience algérienne, tandis que les Allemands veulent à tout prix éviter d'employer un

terme pouvant rappeler la Seconde Guerre mondiale. L'adoption de nouveaux matériels est en revanche conditionnée par des facteurs plus variés : proximité avec les États-Unis, défense d'une BITD ou contexte politique local. Ces filtres à l'importation des concepts américains sont résumés ci-dessous.

**Tableau 1. Filtres et incitations à l'émulation**

	Royaume-Uni	France	Allemagne
<b>Doctrine</b>	Expérience nationale historique de contre-insurrection en Malaisie	Expérience nationale historique de contre-insurrection en Algérie	Expérience nationale historique de contre-insurrection en Ukraine
<b>Matériels</b>	Proximité envers les États-Unis et l'OTAN	Présence d'une base industrielle et technologique de défense nationale pesant sur les options d'équipement	Culture stratégique réticente envers l'usage de la force armée

Le rapport des organisations militaires à l'UE et à l'OTAN révélé par cette comparaison est intéressant de deux manières. En premier lieu, la référence à l'UE était construite discursivement comme une valeur positive dans le processus d'eupéanisation afin de justifier un certain nombre de réformes. *A contrario*, l'otanisation se fait de manière discrète, sans mobilisation rhétorique<sup>10</sup>, ce qui suggère que les deux organisations ont un statut symbolique différent, l'UE étant clairement perçue comme disposant d'une connotation positive, et donc intéressante à mobiliser discursivement. Néanmoins, malgré ce statut symbolique positif de l'UE, c'est au sein de l'OTAN que des solutions sont cherchées pour faire face à des défis très concrets sur le terrain. On peut donc faire l'hypothèse de valorisations différenciées de ces institutions dans les organisations militaires : la référence à l'UE est instrumentalisée pour légitimer un certain nombre de positions auprès des décideurs politiques et du grand public, mais l'OTAN reste la ressource technique valorisée pour les besoins liés au cœur de métier militaire, conduire la guerre.

La comparaison présentée dans cet article a permis d'expliquer les différences de contexte d'adoption de solutions extérieures, et donc des temporalités différentes d'adaptation. Le cadre conceptuel de l'isomorphisme mimétique

10 L'auteur remercie l'un des évaluateurs pour cette remarque.



sélectif permet d'observer que, sous l'influence des combats en Afghanistan, la transformation des appareils de défense britanniques, français et allemands relève plus d'une « otanisation avec l'OTAN » (aller chercher au sein de l'OTAN des solutions éprouvées aux problèmes rencontrés sur le terrain) que d'une « européanisation sans l'Union européenne ». Un axe prometteur de recherches futures serait d'étudier la manière dont des solutions extérieures sont perçues comme légitimes au sein des appareils de défense nationaux et instrumentalisées par les acteurs pour promouvoir leurs préférences en termes de changement militaire.

## Références bibliographiques

**Auerswald David P. and Saideman Stephen M.** (2014), *NATO in Afghanistan. Fighting Together, Fighting Alone*, Princeton, Princeton University Press.

**Bird Tim and Marshall Alex** (2011), *Afghanistan: How the West Lost Its Way*, New Haven, Yale University Press.

**De Courrège Hervé, Germain Emmanuel et Le Nen Nicolas** (2010), *Principes de contre-insurrection*, Paris, Economica.

**Duffield John S.** (1998), *World Power Forsaken: Political Culture, International Institutions and German Security Policy after Unification*, Stanford, Stanford University Press.

**Eisenstadt Michael J. and Pollack Kenneth M.** (2002), « Armies of Snow and Armies of Sand: the Impact of Soviet Military Doctrine on Arab Militaries », in **Emily O. Goldman et Leslie C. Eliason** (eds), *The Diffusion of Military Technology and Ideas*, Stanford, Stanford University Press, p. 63-92.

**Fair Christine C.** (2014), *Fighting to the End. The Pakistan Army's Way of War*, Oxford, Oxford University Press.

**Farrell Theo and Terriff Terry** (eds) (2002), *The Sources of Military Change. Culture, Politics, Technology*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.

**Farrell Theo, Osinga Frans and Terriff Terry** (eds) (2010), *A Transformation Gap? American Innovations and European Military Change*, Stanford, Stanford University Press.

**Farrell Theo** (2013), « Introduction: Military Adaptation in War », in **Theo Farrell, Frans Osinga and James A. Russell** (eds), *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press, p. 1-23.

**Farrell Theo** (2013), « Back from the Brink: British Military Adaptation and the Struggle for Helmand, 2006-2011 », in **Theo Farrell, Frans Osinga and James A. Russell** (eds), *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press, p. 108-135.

**George Alexander L. and Bennett Andrew** (2005), *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge, MIT Press.

**Genieys William** (dir.) (2007), *Le choix des armes. Théories, acteurs, politiques*, Paris, CNRS Éditions.

**Grissom Adam** (2006), « The Future of Military Innovation Studies », *Journal of Strategic Studies*, vol. 29, n° 5, p. 905-934.

**Grissom Adam** (2013), « Shoulder-to-Shoulder Fighting Different Wars: NATO Advisors and Military Adaptation in the Afghan National Army, 2002-2011 », in **Theo Farrell, Frans Osinga and James A. Russell** (eds), *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press, p. 263-287.

**Grissom Adam** (2015), « Le Changement Militaire », in **Joseph Henrotin, Olivier Schmitt et Stéphane Taillat** (dir.), *Guerre et stratégie. Approches, concepts*, Paris, PUF, p. 351-378.

**Hervier Louise** (2010), « Néo-Institutionnalisme Sociologique », in **Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet** (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 374-383.

**Hilpert Carolin** (2014), *Strategic Cultural Change and the Challenge for Security Policy*, Basingstoke, Palgrave MacMillan.

**Høiback Harald** (2011), « What is Doctrine? », *Journal of Strategic Studies*, vol. 34, n° 6, p. 879-900.

**Jeangène Vilmer Jean-Baptiste** (2013), « Idéologie du Drone », *La vie des idées*, 4 décembre.

**Jones Seth G.** (2008), *In the Graveyard of Empires*, New York, W. W. Norton.

**Kronvall Olof and Petersson Magnus** (2011), « US and NATO COIN Doctrine. Logic, Content and Implications », article présenté à la conférence annuelle de l'International Studies Association, Montréal.

**Longhurst Kerry** (2004), *Germany and the Use of Force*, Manchester, Manchester University Press.

**Mumford Andrew** (2011), *The Counterinsurgency Myth: the British Experience of Irregular Warfare*, Abingdon, Routledge.

**Pannier Alice and Schmitt Olivier** (2014), « Institutionalised Cooperation and Policy Convergence in European Defence: Lessons from the Relations between France, Germany and the United Kingdom », *European Security*, vol. 23, n° 3, p. 270-289.

**Patry Jean-Jacques et Vilboux Nicole** (2012), « Contre-insurrection et “nouvelles” doctrines militaires : l'Adieu aux illusions », *Note de la Fondation pour la recherche stratégique*, n° 02/12.

**Posen Barry** (1984), *The Sources of Military Doctrine*, Ithaca, Cornell University Press.

**Powell Walter W. and DiMaggio Paul J.** (1991), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago, The University of Chicago Press.

**Radaelli Claudio**, « The Europeanization of Public Policy », in Kevin Featherstone and Claudio Radaelli (eds), *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 30.

**Rid Thomas and Zapfe Martin** (2013), « Mission Command Without a Mission: German Military Adaptation in Afghanistan », in **Theo Farrell, Frans Osinga and James A. Russell** (eds), *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford, Stanford University Press, p. 192-218.

**Rosen Stephen Peter** (1994), *Winning the Next War. Innovation and the Modern Military*, Ithaca, Cornell University Press.

**Russel James A.** (2011), *Innovation, Transformation and War: Counterinsurgency Operations in Anbar and Ninewa Provinces, Iraq, 2005-2007*, Stanford, Stanford University Press.

**Rynning Sten** (2012), *NATO in Afghanistan. The Liberal Disconnect*, Stanford, Stanford University Press.

**Schmitt Olivier** (2015), « L'accès au terrain d'enquête en milieu militaire. Problèmes épistémologiques et éthiques d'un positionnement intermédiaire », *Les Champs de Mars*, vol. 27, p. 47-56.

**Serena Chad C.** (2011), *A Revolution in Military Adaptation*, Washington, Georgetown University Press.

**Sicourmat Camille** (2012), « L'adaptation des forces terrestres françaises au théâtre afghan, 2008-2011 », in **Michel Goya et Camille Sicourmat** (dir.), *L'Académie de la boue. Regards croisés sur l'apprentissage des forces armées*, Paris, IRSEM, p. 51-57.

**Taillat Stéphane** (2010), « National Traditions and International Context: French Adaptation to Counterinsurgency in the 21<sup>st</sup> Century », *Security Challenges*, vol. 6, n° 1, p. 85-96.

**Tenenbaum Élie** (2012), « Apprendre de ses alliés. Réflexions autour de la circulation des savoirs stratégiques irréguliers en occident », in **Michel Goya et Camille Sicourmat** (dir.), *L'Académie de la boue. Regards croisés sur l'apprentissage des forces Armées*, Paris, IRSEM, p. 16-25.

**Ucko David and Egnell Robert** (2013), *Counterinsurgency in Crisis*, New York, Columbia University Press.

**Olivier Schmitt**

*Associate Professor of International Relations. Center for War Studies.  
Université du Danemark du Sud*

[olivier.schmitt@graduateinstitute.ch](mailto:olivier.schmitt@graduateinstitute.ch)